

## PROCES VERBAL

# ASSEMBLEE GENERALE 2022

SAMEDI 19 FEVRIER 2022

SALLE DES FETES

de

PARGNY sous MUREAU

Le président ouvre la séance à 15h05.

Il remercie l'ensemble des personnes d'avoir répondu favorablement à son invitation.

Il précise que le nombre de personnes présentes démontre l'intérêt porté à l'histoire de notre village et l'attachement pour notre abbaye.

Tout ceci stimule notre motivation et démontre qu'il y avait quelque chose à faire et que nous avons eu raison de le faire.



Le président rappelle que le 23 novembre dernier, était le cinquième anniversaire de la création de notre association. Pour l'occasion, il a adressé à chaque adhérent et sympathisant une rétrospective de la vie de notre association.

Cet historique a permis à chacun de se remémorer le chemin parcouru.

Puis il donne quelques chiffres sur les adhésions

Années	Nombre d'adhérents
2017	78
2018	116
2019	127
2020	149
2021	149

Soit 60% des foyers du village qui sont représentés.

23 adhérents ont participé activement à l'organisation des manifestations et des actions organisées par l'association afin que celles-ci soient un succès. Un grand remerciement à tous pour leur implication.

Pour cette assemblée générale :

- 43 adhérents et adhérentes sont présents
- 46 adhérents se sont excusés et ont donné pouvoir

Aujourd'hui, au titre de l'année 2022, nous enregistrons de nouvelles adhésions et 65 adhérents ont renouvelé leur cotisation.

Suite à cette présentation chiffrée, le président présente les excuses pour leur absence de :

- Monsieur ROUSSEAU Gaël, sous-préfet de Neufchâteau
- Monsieur GREMILLET Daniel, sénateur des Vosges, conseiller régional du Grand Est
- Madame HUMBERT Dominique conseillère départementale, vice-présidente de la communauté de Communes de l'Ouest des Vosges chargé de la culture

Il précise que l'ordre du jour sera le suivant :

- **Partie statutaire**

- Rapport moral
- Rapport financier
- Fixation montant cotisation, renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration

- **Partie informative**

- Recherches archéologiques : résultats et projets
- Histoire de l'école de notre village

- **Moment convivial**

## 1. Partie statutaire

---

Monsieur le Président demande à l'assemblée d'avoir une pensée pour deux adhérents qui nous ont quitté au cours de cette année :

Michel BARDEAU, Yvan LAURANSOT.

Le président poursuit en présentant ces très sincères remerciements :

- A nos amis de la presse locale, Danièle (Vosges-Matin) et André (l'Abeille de la Plaine) qui sans faillir annoncent et relatent nos actions.
- A tous ceux et toutes celles qui nous ont soutenu au cours de cette année dans nos démarches et actions diverses :
  - Monsieur le Maire de Liffol le Grand (prêt de matériel et intérêt portez à nos travaux) et qui honore de sa présence aujourd'hui notre assemblée
  - Madame VELUT Christelle, directrice et le personnel de l'Office du tourisme de l'Ouest des Vosges(pour son aide dans la promotion de notre patrimoine)
  - Monsieur LECLERC Simon, le président de la Communauté de Communes de l'Ouest des Vosges pour le soutien logistique
  - Madame HUMBERT Dominique, conseillère départementale et
  - Monsieur LECLERC Simon, vice-président du Conseil départemental des Vosges pour leur appui
  - Monsieur Daniel GREMILLET sénateur et conseiller régional pour son soutien et la défense de nos demandes de subventions
  - Monsieur le Maire de Pargny
  - Marie-Chantal SCHNEIDER qui anime notre page Facebook.
  - Monsieur Patrice RAYNAULD, qui désormais à repris la responsabilité du site interne . Il a entrepris un rajeunissement et une modernisation de la présentation . Encore quelques semaines et il nous présentera le fruit de ce monumental travail.
  - Nos partenaires :
    - Ma Petite Fournée,
    - Cave Vincent LAROPPE,
    - Brasserie La CHAOUETTE,
    - Librairie LAMBERT,
    - Maison de la Presse à Neufchâteau,
    - Magasin de la Basilique à Domrémy,
    - Super U Liffol le Grand,
    - Les Jardins de Lassus à Coussey.
      - Tous nos donateurs
      - Tous nos adhérents, sympathisants et actifs, en particulier nos « chercheurs-écrivains et nos « terrassiers » dont je reparlerai plus tard.

Le Président évoque les temps forts de l'année 2021 :

- **février** : une assemblée générale particulière, en effet celle-ci s'est déroulée virtuellement,
- **juin-septembre** : durant tous les week-ends a été proposé une exposition sur l'Abbaye de Mureau dans les locaux du musée Pierre COUNOT à Liffol.

Merci à Claude, Jean-Michel, Nicole, Bernard, Jean-Charles, Corinne, Gilles, Pascale, Julie, Guillaume, Liliane d'avoir donné de leur temps les week-ends pour accueillir les visiteurs. Merci aux membres de l'association des Amis du Musée pour leur accueil



**31 juillet-21 août** : découverte de Pargny

Comme tous les ans maintenant, dans le cadre du programme touristique estival de l'Office du Tourisme de l'Ouest de Vosges, nous avons proposé deux dates afin de faire découvrir le patrimoine de notre village le 31 juillet et le 21 août.

Ces propositions n'ont pas eu cette année de succès, une personne le 31 juillet.

Le 21 août, nous avons effectué un accueil sur le site de l'abbaye, 4 personnes sont venues.

Nous devons réfléchir à une autre organisation, si nous souhaitons faire des propositions dans le cadre du programme du programme culturel estival de la CCOV.

- **04 septembre** : Journée de l'association

Sur l'invitation de Monsieur MICHEL président de l'association Saône Lorraine, une vingtaine d'adhérents ont découvert :

- Le site de l'ancienne abbaye de Flabémont
- L'église des Thons
- Le village de Châtillon sur Saône

Merci à Jean-François pour cette très enrichissante après-midi et son épouse pour le convivial goûter.



- **18 septembre** : journée du patrimoine

Notre promenade nocturne dans la vallée de Mureau a eu un franc succès, favorisée par une bonne météo.

Voici l'article paru dans la presse

***L'association PARGNY VIE et PATRIMOINE, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine a organisé une promenade nocturne dans la vallée de Mureau. Un spectacle qu'il ne fallait pas manquer.***

*70 convives ont partagé un repas, ils ont particulièrement apprécié le pâté lorrain de Ma Petite Fournée boulangerie de Liffol partenaire de l'association, puis à 20h30, ils ont rejoint la petite centaine de personnes qui attendait devant la salle des fêtes.*

*Ainsi prêt de 200 personnes se sont rendus à pied vers le site de l'abbaye de Mureau en chemin:*

*elles ont admiré la chapelle de St Quirin et contemplé son splendide autel en bois sculpté une véritable œuvre d'art. le tout illuminé pour l'occasion*

*Claude leur a fait découvrir l'histoire du lieu-dit "la Potence", quelques projecteurs émettaient une lueur au sommet de cette butte.*

*le groupe a déambulé le long du grand étang éclairé donnant une certaine ambiance dans cette vallée merci aux propriétaires*

*Les participants ont redécouvert l'histoire des 600 ans d'existence de l'abbaye*

*Dans la partie boisée, le chemin était balisé à l'aide de plus de 200 lumignons.*

*Lors d'une nouvelle halte les promeneurs furent invités à une réflexion avant d'atteindre le site de l'abbaye:*

*" Avant d'aller plus avant, arrêtons-nous un instant, préparons-nous à une rencontre singulière entre la pierre et l'esprit.*

*Ces ruines témoins muets d'un temps révolu, ont probablement toujours fasciné les hommes.*

*Ce soir, la lumière ouvrira les ténèbres et les murs reprendront vie, la porte de l'abbaye s'ouvrira sur nos souvenirs communs.*

*Personne ne l'a encore contemplé comme nous allons le faire dans quelques minutes.*

*Si vous êtes prêts à cette expérience unique, à partir de maintenant, laissez-vous guider.*

*Bientôt la musique et de la lumière vous transporteront dans la profondeur de vos pensées, à la quête de sens et de beauté"*

*Émerveillement collectif de voir ces vestiges tout illuminé, mettant en valeur construction et environnement..*

*Le "son et lumière" créé par Madame FERRY Patricia a invité les spectateurs à « plonger » dans ce lieu. Félicitations à elle et aux techniciens du son et de la lumière du Trait d'Union de Neufchâteau.*

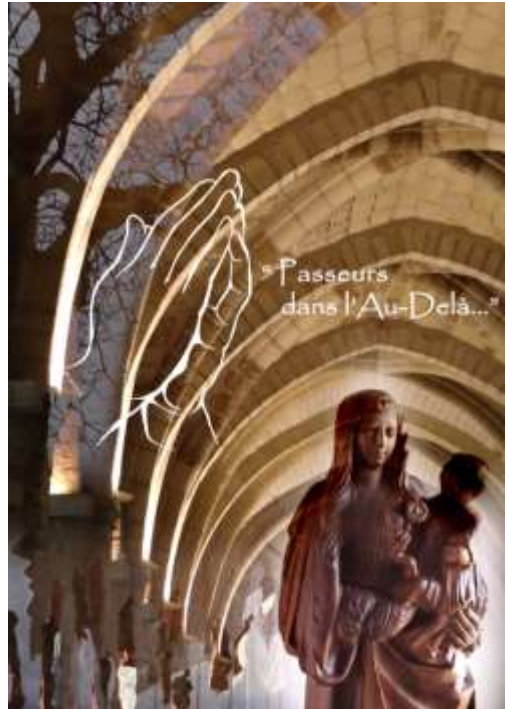
*Merci et bravo à la vingtaine de bénévoles de l'association pour la programmation et l'organisation de cette soirée qui fera date.*

*Le public présent a pu bénéficier d'une météo clémente.*

Merci à tous ceux et toutes celles qui ont permis que cette manifestation soit de nouveau un succès (17 adhérents).

Des remerciements plus particulièrement et nos félicitations à Dominique RAGOT et son épouse pour le reportage photos.

Un grand merci à la Communauté de Communes de l'Ouest des Vosges et au Conseil départemental des Vosges pour leurs aides financières.



- **03 octobre** : Les voix du chœur d'hommes FARIDOL ont résonnées en notre église. Un peu moins de 150 personnes ont été enchantées par la prestation. Pourquoi pas un concert de Noël, avec ce groupe ?

Félicitations à tous les choristes.



- **Travaux à l'abbaye :**

Puis tout au long de l'année, 18 demi-journées de nettoyage des abords de l'abbaye, 12 personnes ont participé en fonction de leur disponibilité dont 8 très régulièrement.

Merci à nos « terrassiers » de l'abbaye : Gilles (matériel), Guillaume, Mael, Thierry, Francis, Emmanuel et surtout Roland (auquel nous avons marqué une marque de sympathie sur le chantier pour ces 90 ans)

Ne pas oublier notre « paysagiste » Claude qui avec régularité et efficacité contrôle la pousse de l'herbe et autre végétation du site de Mureau. Ainsi notre « abbaye » a toujours belle allure.



A l'issue de son rapport d'activité, le président donne la parole à Monsieur Gilles MANNEAU pour la présentation des résultats financiers de l'exercice 2021.

Gilles présente les tableaux ci-dessous

<b>ACTIF</b>	<b>BRUT</b>	<b>AMORTISSEMENT</b>	<b>NET</b>	<b>NET-1</b>
<b>Immobilisations (total A)</b>			<b>44 065,08 €</b>	<b>49 504,88 €</b>
2110 Terrains	1 000,00 €		1 000,00 €	1 000,00 €
2130 Construc -2810 amort cumul	54 398,00 €	11 332,92 €	43 065,08 €	48 504,88 €
<b>Actif circulant total B)</b>			<b>12 768,79 €</b>	<b>6 684,74 €</b>
<b>3100 stocks (total I)</b>			<b>479,89 €</b>	<b>363,90 €</b>
<b>Valeurs mobilières (Total II)</b>			<b>12 241,04 €</b>	<b>6 320,84 €</b>
5121 Banque			416,04 €	555,77 €
5170 Livret			11 012,54 €	5 174,61 €
5310 Caisse			812,46 €	590,46 €
<b>Charges const d'avance (total III)</b>			<b>47,86 €</b>	<b>- €</b>
4860 OVH Cloud			47,86 €	
<b>TOTAL ACTIF (total A+B)</b>			<b>56 833,87 €</b>	<b>56 189,62 €</b>

<b>PASSIF</b>	<b>NET</b>	<b>NET-1</b>
<b>Capitaux propres (total A)</b>	<b>20 549,78 €</b>	<b>15 266,49 €</b>
110 report à nouveau	15 638,72 €	13 179,59 €
120 Résultat de l'exercice positif ou négatif)	<b>4 911,06 €</b>	2 086,90 €
<b>Provisions et subventions (total B)</b>	<b>35 934,09 €</b>	<b>40 473,13 €</b>
131 Subventions investissement	23 674,00 €	23 674,00 €
131 Souscription fondation patrimoine	21 716,42 €	21 716,42 €
139 amortissements subv investissement	- 9 456,33 €	- 4 917,29 €
<b>4010 Dettes</b>		
<b>Produits const d'avance (total C)</b>	<b>350,00 €</b>	<b>450,00 €</b>
4750 dons 2021 chq tirés en janvier	350,00 €	450,00 €
<b>TOTAL PASSIF (total A+B+C)</b>	<b>56 833,87 €</b>	<b>56 189,62 €</b>



<b>Charges</b>	<b>Exercice n</b>	<b>Exercice n-1 (rappel)</b>
<b>Charges d'exploitations (total I)</b>	<b>3 255,49 €</b>	<b>6 857,54 €</b>
Achats la Chaouette (6071)	950,00 €	499,99 €
Achats Laroppe (6072)	513,00 €	320,20 €
Achats Poterie Goussaincourt (6074)	40,00 €	14,00 €
Variation Stocks (6032)	- 82,01 €	- 600,00 €
Petit Matériel et outillage (6063)	50,97 €	71,85 €
Assurances (6160)	113,65 €	117,67 €
Honraires et publicité (6226+6236)	1 011,28 €	278,99 €
Traiteur repas journée Patrimoine (6257)	425,18 €	- €
Achats La Poste (6260)	77,76 €	46,56 €
Don Musée Liffol (6238)	50,00 €	
Site Internet+ Sacem (6510+6516)	105,66 €	68,48 €
<b>Charges Financières (total II)</b>		<b>- €</b>
<b>Dotations amortissements (total III)</b>	<b>5 439,80 €</b>	<b>5 439,80 €</b>
amortissement /travaux (6811)	5 439,80 €	5 439,80 €
<b>Stocks (60311+60312+60313)(total IV)</b>		<b>363,90 €</b>
<b>Total I+II+III+IV</b>	<b>8 695,29 €</b>	<b>7 221,44 €</b>
<b>Bénéfice</b>	<b>4 911,06 €</b>	<b>2 086,95 €</b>
<b>Total COMPTE RESULTAT</b>	<b>13 606,35 €</b>	<b>9 308,39 €</b>

<b>Produits</b>	<b>Exercice n</b>	<b>Exercice n-1 (rappel)</b>
<b>Produits exploitations (total I)</b>	<b>3 865,15 €</b>	<b>3 389,25 €</b>
vente Bières (7071)	639,50 €	876,30 €
vente Vin (7072)	288,00 €	282,20 €
vente Livres (7073)	669,00 €	529,75 €
vente Poterie (7074)	- €	260,00 €
produits des manifestations (7088)	718,65 €	41,00 €
cotisations (7560)	1 550,00 €	1 400,00 €
<b>Produits Exeptionnels (total II)</b>	<b>9 703,27 €</b>	<b>5 903,04 €</b>
Dons Particuliers (7702)	3 930,23 €	914,00 €
Partenariat (77021)	355,00 €	
Subventions de fonctionnement (7400)	879,00 €	
Amortissements/subventions immo (7801)	4 539,04 €	4 539,04 €
<b>Produits Financiers (total III)</b>	<b>37,93 €</b>	<b>16,10 €</b>
Intérêts livret (768)	37,93 €	16,10 €
<b>Total I+II+III</b>	<b>13 606,35 €</b>	<b>9 308,39 €</b>
<b>Déficit</b>		
<b>Total COMPTE RESULTAT</b>	<b>13 606,35 €</b>	<b>9 308,39 €</b>

Le président remercie son trésorier pour l'excellente tenue des comptes de notre association et le secrétaire Guillaume AUBERTIN pour son implication dans l'association



Le président propose à l'assemblée de :

- fixer du montant de la cotisation annuelle d'adhésion pour l'année 2022. Il indique que le conseil d'administration propose de maintenir celle-ci à 10 euros par cotisant. A l'unanimité l'assemblée suit la proposition du conseil d'administration.

#### **L'adhésion annuelle est maintenue à 10 euros**

- renouveler un tiers des membres du conseil d'administration. Il indique que par respect des statuts de l'association, le mandat d'un(e) administrateur(trice) est de 3 ans par conséquent chaque année il nous faut renouveler le tiers du conseil.

Cette année se sont les mandats de Corinne, Guillaume et Bernard qui arrivent à leur terme. Corinne et Guillaume souhaitent poursuivre leur action au conseil d'administration. Bernard souhaite cesser ces fonctions au sein du conseil d'administration, mais précise qu'il reste adhérent à l'association et continuera d'œuvrer au sein de celle-ci en fonction de ces possibilités.

Le président remercie Bernard pour tout ce qu'il a fait au sein de ce conseil et de l'association, de sa fidélité aux réunions et pour son aide avant, pendant et après chaque manifestation. Je lui souhaite un prompt rétablissement

Emmanuel PAILLARDIN propose sa candidature au poste laissé vacant par Bernard. A l'unanimité l'assemblée renouvelle les mandats de Corinne et Guillaume. Elle élit aussi à l'unanimité, Emmanuel au poste d'administrateur.

Puis le président définit le terme donner « quitus » et demande à l'assemblée de se prononcer. A l'unanimité celle-ci se prononce favorablement.

Le président conclut son intervention en présentant les projets pour l'année 2022 :

- **20 février** : gouter chantant animé par Vincent AUBERTIN
- **07 mai** : récital BREL, Trait d'Union à Neufchâteau
- **Mai-juin** : journée des adhérents visite des anciennes carrières de Savonnières
- **Juillet-août** : programme culturel estival de la CCOV (à définir)
- **17-18 septembre** : journées internationales du Patrimoine (à définir)
- **Début octobre** : concert Gospel
- **Décembre** : concert de Noël ou de Saint Nicolas
- **Travaux de sauvegarde des vestiges** : les travaux de la deuxième phase de sauvegarde des vestiges de notre abbaye devraient débuter dans les prochaines semaines.
- **Recherches archéologiques (voir exposé de Noémie, chapitre projets)**
- **Flyers inter-association** : notre association avec les associations de Lafauche, Vroncourt, Bourmont, Musée de Liffol, La Mothe, Robecourt, Morimond, Les Thons, Châtillon sur Saône, Dolaincourt, Dommartin sur Vraine, Bulgnéville, Mont les Neufchâteau vont ensemble s'unir dans le but de produire une brochure commune de promotion du patrimoine qu'elles préservent.
- **Randoland** : sur proposition de la Directrice de l'Office du Tourisme de l'Ouest des Vosges et l'avis très favorable de notre conseil d'administration, la société RANDOLAND va éditer des guides de découverte du patrimoine de notre village à l'attention des enfants accompagnés d'adultes. Il y aura 3 guides cartonnés en relation avec l'âge des enfants. Ces documents seront disponibles à l'Office du Tourisme, place Jeanne d'Arc à Neufchâteau.

## 2. Partie informative

---

### Recherches archéologiques

La partie statutaire étant terminée, le président donne la parole à Madame Noémie LENOTRE qui présente à l'assemblée ces travaux archéologiques : explications, résultats, projets

*L'étude de bâti de la porterie de Mureau a permis d'identifier quatre phases de construction à partir d'une observation sur le terrain, une analyse des relevés photogrammétriques (Mikaël Sévère), une recherche documentaire et une étude dendrochronologique (Willy Tegel).*

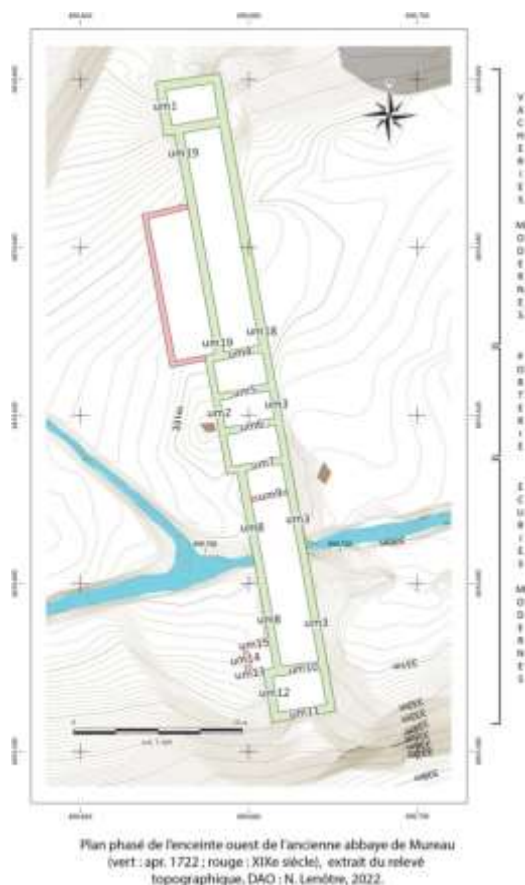
*D'après les datations dendrochronologiques, la porterie n'a été construite qu'à partir de 1722. Il s'agissait alors d'une grande porte d'entrée constituant l'enceinte de l'abbaye. La présence de meurtrières laisse sous entendre qu'elle avait aussi une fonction défensive. Un document de 1735 mentionne des aménagements internes à la porterie : le déplacement de cheminée, l'ajout d'un étage, etc.*

*A partir du XIXe siècle, l'abandon des bâtiments par les chanoines conduit au délabrement des bâtiments jouxtant la porterie. Certaines portes sont alors supprimées et une nouvelle cheminée aménagée.*

*Enfin en 2019, la porterie a été restaurée et ses parements remontés en partie haute grâce à l'initiative de l'association Vie et Patrimoine de Pargny-sous-Mureau.*

*Cette nouvelle année permettra d'achever cette étude de bâti avec les anciennes écuries de l'abbaye.*

*Dans un second temps, un projet de sondages archéologiques dans le secteur de l'ancienne église a été présenté au Service Régional de l'Archéologie et sera évalué au cours de l'année.*



Le président remercie et félicite Noémie pour son travail.

### **Histoire de l'école à Pargny**

C'est maintenant à Madame Claude FAVRE et Monsieur Yvon COLON de présenter leur travail sur les écoles de Pargny.

Tout en rappelant les contextes nationaux, Claude nous captive en évoquant :

- les différentes maisons dans lesquelles se déroula l'école
- les maîtresses et maîtres, leur enseignement et leurs obligations
- les effectifs au fil des périodes
- le rôle de la commune dans la tenue de l'école
- le certificat d'études primaires

Le document complet de cette intervention sera bientôt disponible notre le site internet

Avant de clore cette assemblée, le Président fait un appel à toutes les bonnes volontés à venir rejoindre les groupes qui travaillent sur les archives et écrivent des articles sur l'histoire de Pargny mais aussi le groupe qui œuvre régulièrement sur le site de Mureau.

Vous êtes tous les bienvenus.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est close à 17h00

### **3. Partie conviviale**

---

Le président remercie les membres de l'assemblée de leur attention et les invite à partager tous ensemble un moment convivial.